

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussignée, **FRANCE McCUTCHEON**, chef Valorisation et expertise foncière à la Direction principale Centre de services partagés pour la division Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, au 600, rue Fullum, 1^{er} étage, ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :


1. J'occupe les fonctions de chef – Valorisation et expertise foncière à la direction principale Centre de services partagés et ce, depuis le 27 août 2018.
2. Dans le cadre de l'exercice de mes fonctions, j'ai été impliqué dans la transaction visée par la présente demande d'autorisation et j'ai connaissance personnelle des faits allégués à la présente affirmation solennelle.
3. À cet effet, je déposais une affirmation solennelle en date du 18 janvier 2019 au soutien de la demande de confidentialité.
4. Par la présente affirmation solennelle, je désire préciser la durée recherchée pour la confidentialité.
5. Tel qu'il appert de la preuve, la vente de l'immeuble est une transaction de type cession-bail d'une durée de cinq ans, avec une option de renouvellement pour cinq ans supplémentaires.
6. Ainsi, Hydro-Québec est dorénavant locataire et l'acheteur est propriétaire. Le bail, une fois l'option de renouvellement exercée, pourrait avoir une durée totale de 10 ans.
7. En ces circonstances, Hydro-Québec demande à la Régie de rendre une ordonnance de confidentialité relativement aux informations ayant trait à la stratégie commerciale du Distributeur relative à l'Immeuble et sa stratégie commerciale en matière immobilière pour la durée potentielle de la relation contractuelle, soit une durée de 10 ans.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
le 19 mars 2019



FRANCE McCUTCHEON

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal, Québec, le **19** mars 2019



Me Caroline Sammut, notaire
S0599